Ma cantine durable

Département de l'Essonne

Auteur :

Hôtel du département
Boulevard de France
91012 vry
Voir le site internet
Laura Pisani
lpisani@cd-essonne.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, le Département de l'Essonne équipe ses collèges en table de tri ainsi que des composteurs pour valoriser les biodéchets.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Equiper d'ici à 2022 l'ensemble des 100 collèges du territoire de l'essonne en table de tri et composteur.

Résultats quantitatifs

En septembre 2018, 35 collèges sont équipés en tables de tri et composteurs

Résultats qualitatifs

Si le tri des déchets au niveau du refectoire est relativement bien accueilli et fonctionne dans les établissements, le compostage sur site rencontre des difficultés par manque de temps et de savoir-faire du personnel. Bien que des formations soient prévues à l'installation du matériel, le compostage semble s'essoufler en période hivernale.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Tri à la source des biodéchets

Planning

Couverture en matériel de tri, sur l'intégralité des 100 collèges essonniens d'ici 2022.

Moyens humains

1 animatrice Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet

1 alternante

Moyens financiers

Marché de fourniture MAPA inférieur à 221 000€

Moyens techniques

Prestataire externe spécialiste du matériel de tri dans les cantines, réalise également des formations sur place

Partenaires mobilisés

Direction des collèges ainsi que le prestataire Green Office, dont le marché est arrivé à terme en septembre 2018. Le marché est actuellement en cours de renouvellement

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Le projet de tri des biodéchets au sein des cantines des collèges du territoire est bien accueilli de la part du personnel qui est le premier témoin des quantités jetées sans possibilité de valorisation. Les élèves également, qui sont préalablement avertis du projet d'établissement sont curieux de connaître l'exutoire de ces déchets. La réglementation est également un argument supplémentaire pour instaurer ce changement d'habitude.

Difficultés rencontrées

La mauvaise gestion du tri des déchets au niveau des tables de tri en l'absence d'adulte. Le manque de personnel est la première difficulté rencontrée, car la mise en place du tri nécessite une présence permanente au niveau du refectoire pour veiller à ce que les élèves ne se trompent pas ou ne jettent couverts, assiettes ou verre... L'absence de collecte spécifique au biodéchets pour les collèges qui ne parviennent pas à gérer le composte interroge également sur le bien fondé de l'action. Les agents ne comprennent pas forcément l'utilité d'instaurer le tri pour remettre ensuite les biodéchets dans les ordures ménagères.

Recommandations éventuelles

Mettre en place une collecte spécifique des biodéchets

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONSOMMATION DURABLE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Grégory FAUVEAU
gregory.fauveau@ademe.fr
Direction régionale Ile-de-France